



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

EP



UNEP(DEPI)/MED WG.324/2
19 novembre 2007
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Cinquième réunion du Groupe de travail d'experts désignés
par les Parties contractantes sur le projet de protocole relatif à
la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée

Loutraki, Grèce, 10-11 décembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. La réunion des Points focaux du PAM, qui s'est tenue du 16 au 19 octobre 2007 à Madrid (Espagne), tout en exprimant sa satisfaction pour les travaux effectués par le Groupe de travail d'experts juridiques et techniques chargé d'élaborer un projet de texte de Protocole relatif à la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC), a chargé le Secrétariat de préparer des propositions sur les articles restés en suspens dans le projet de texte qui seraient susceptibles de recueillir un consensus. La réunion a également chargé le Secrétariat de convoquer une cinquième réunion du Groupe de travail afin de conclure les négociations et soumettre le projet de texte de Protocole sur la GIZC à la Quinzième réunion des Parties contractantes pour approbation et ensuite le transmettre à la Conférence des plénipotentiaires pour adoption.

2. La réunion a pour principal objectif d'examiner les propositions présentées par le Secrétariat sur les articles restés en suspens et le texte pour le projet de Protocole et, s'il y a lieu, de les adopter. La réunion aura lieu à l'hôtel "Club Hotel Loutraki", 48, Posidonos Ave, 20300 Loutraki, Grèce, téléphone: +30-27440-60300, télécopie: +30-27440-60400, site web: <http://www.clubhotelloutraki.gr>.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le 10 décembre 2007 à 10 heures par le Coordonnateur du PAM et sera close le 11 décembre 2007 à 18 heures.

Point 2 de l'ordre du jour: Règlement intérieur et élection du Bureau

4. Le Règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, 1976, telle que modifiée, s'appliquera à la réunion. Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur, la réunion élira un Président, quatre Vice-Présidents et un Rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

5. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été reproduit sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.324/1 et les annotations y relatives font l'objet du présent document.

6. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire proposé.

7. Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré à toutes les séances.

Point 4 de l'ordre du jour: Examen des propositions du Secrétariat pour les articles restés en suspens dans le projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée

8. Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)/MED WG.324/3 qui contient les propositions du Secrétariat sur les articles restés en suspens (à savoir, les articles 3, 8, 11 et 13).

9. La réunion sera appelée à examiner et à adopter les propositions du Secrétariat, selon qu'il conviendra.

Point 5 de l'ordre du jour: Examen du projet de décision "Approbation par la Quinzième réunion des Parties contractantes du projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la GIZC"

10. Le Secrétariat présentera un projet de décision sur l' "Approbation par la Quinzième réunion des Parties contractantes du projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la GIZC".

11. Il est attendu de la présente réunion qu'elle approuve et soumette le projet de décision aux fins d'examen et d'approbation par les Parties contractantes à leur Quinzième réunion.

Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses

12. La réunion examinera toute autre question qui pourrait être soulevée.

Point 7 de l'ordre du jour: Adoption du projet de rapport de la réunion

13. Le Secrétariat soumettra pour adoption le projet de rapport de la réunion, y compris le projet de texte des articles examinés et le projet de décision sur l'adoption du projet de texte du Protocole relatif à la GIZC, tel que convenu lors de la réunion.

14. La réunion devrait adopter le rapport de la réunion.

Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

15. La clôture de la réunion sera prononcée le mardi 11 décembre 2007 à 18 heures.

CALENDRIER

Lundi 10 décembre 2007

10 heures – 10h15	Ouverture de la réunion Organisation des travaux et Adoption de l'ordre du jour	Points 1, 2 et 3 de l'ordre du jour
10h15 – 11 heures	Examen des propositions du Secrétariat pour les articles restés en suspens dans le projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée	Point 4 de l'ordre du jour
11 heures – 11h30	Pause café	
11h30 – 13 heures	Examen des propositions du Secrétariat pour les articles restés en suspens dans le projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée	Point 4 de l'ordre du jour (suite)
13 heures – 14h30	Pause déjeuner	
14h30 – 16 heures	Examen des propositions du Secrétariat pour les articles restés en suspens dans le projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée	Point 4 de l'ordre du jour (suite)
16 heures – 16h30	Pause café	
16h30 – 18 heures	Examen des propositions du Secrétariat pour les articles restés en suspens dans le projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée	Point 4 de l'ordre du jour (suite)

Mardi, 11 décembre 2007

09h30 – 11 heures	Examen des propositions du Secrétariat pour les articles restés en suspens dans le projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée	Point 4 de l'ordre du jour (suite)
11 heures – 11h30	Pause café	
11h30 – 13 heures	Examen du projet de décision "Approbation par la Quinzième réunion des Parties contractantes du projet de texte proposé pour le Protocole relatif à la GIZC"	Point 5 de l'ordre du jour
13 heures – 14h30	Pause déjeuner	
14h30 – 16 heures	Questions diverses Adoption du rapport	Point 6 de l'ordre du jour Point 7 de l'ordre du jour
16 heures – 16h30	Pause café	
16h30 – 18 heures	Adoption du rapport Clôture de la réunion	Point 7 de l'ordre du jour Point 8 de l'ordre du jour